



Chers amis vignerons et amis des vignerons. Au sommaire : dernières vendanges, belle récolte francilienne, bon climat francilien, droits de plantation, vignes franches, livre et conseil du mois.

Dernières vendanges 2011 franciliennes

Samedi 24 septembre : Villabé (91100), vendange par l'association Le Sarment Villabéen ; Bussy-Saint-Georges (77600), vendange par l'association des Coteaux de La Brosse.

La récolte francilienne 2011 est pleine de promesses

Des moûts des vins tranquilles ont été récoltés avec un taux d'alcool potentiel compris entre 11 et 14 % vol. Les pH sont voisins de 3,20 pour les blancs et 3,40 pour les rouges. Les acidités totales sont proches de 5,5 à 6,5. Les pépins ont pris la couleur du bois. Les arômes de fruits sont très présents. Aux vignerons de réussir les vinifications.

L'ensoleillement en Île-de-France est favorable à l'obtention de vins de qualité

L'indice de Huglin varie selon les zones observées en Île-de-France et selon la période d'observation. Pour le secteur de Villepinte, il est de 1762 pour les 10 ans 1994-2003. Pour information, en 1976-2005, Colmar est à 1730 et Reims à 1550.

Des droits de plantation de vigne nouvelle en France, seulement en AOP ou IGP.

Les explications reçues de la Commission Européenne conduisent à dire qu'un non-viticulteur peut créer en France une vigne professionnelle par acquisition de droits prélevés sur la réserve nationale, seulement en AOP ou IGP, et sous réserve de la mise en oeuvre des procédures en usage entre la filière et les administrations. Ceci confirme notre démarche pour une IGP francilienne et nos efforts pour débloquer les processus relatifs aux droits de plantation.

Améliorer la gestion des vignes franches des collectivités territoriales

En Île-de-France, la gestion des vignes franches des collectivités territoriales présente une très grande complexité et rencontre de grosses difficultés pour assurer une production de qualité stable et pour réaliser des activités pédagogiques, culturelles et touristiques. Or, placé sous le regard de la filière viticole professionnelle, l'avenir de ces vignes franches, et donc tout le bénéfice légitimement attendu par les élus et les populations, dépend de leur adéquation avec la notoriété de la viticulture française. VFR aide les collectivités territoriales à déterminer les outils de gestion les mieux adaptés à la situation particulière de chacune. L'expérience acquise en dix ans montre clairement qu'une vigne, ses productions et les activités subséquentes, ne peuvent être gérées efficacement dans le seul cadre ordinaire des espaces verts, des marchés publics et des délégations à des associations. C'est pourquoi VFR invite les collectivités territoriales à engager une réflexion pour mettre au point des bonnes pratiques en attendant un statut adapté.

Lecture pour vignerons

Passée la fièvre du premier mois de vinification, le vigneron prendra un peu de temps et beaucoup de plaisir à lire *L'histoire de la vigne et du vin en France* écrite par Roger DION (CNRS Éditions), auteur profond et sûr dont n'a pas fini de découvrir la perspicacité de l'analyse des facteurs de succès ou de déclin de certaines régions viticoles.

Le conseil du mois

Les fermentations alcooliques (FA) seront finies dans quelques jours pour les dernières rentrées de vendange. Faites procéder dès la fin de FA à une analyse par un laboratoire spécialisé : Degré, Sucre restant, pH, Acidité totale, SO₂ total, SO₂ libre, Acidité volatile, Acide malique et un Test protéique. Au vu du résultat et d'une dégustation, décidez de faire ou non une fermentation malolactique (FML). VFR a convenu avec la Station Oenotechnique de Champagne (Martin-Vialatte Oenologie) un processus de commande et une réduction pour les membres déclarés de VFR. Si vous êtes membre, n'hésitez pas à nous demander notre formulaire de commande d'analyse.

Patrice BERSAC, Président